

## JOURNEE DISCIPLINAIRE N°1

### FORMATION STATUTAIRE DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES STAGIAIRES

- Jeudi 12 Novembre 2015 9h-12h

Espace Zéphir – Cayenne

#### Le salon du livre

09h-10h : Prix du livre en Guyane : Elodie Prodel  
Compte-rendu de l'atelier par **ROZAS Zoé**

10h-11h : Animer un espace numérique : Marie Annick Atticot  
Compte-rendu de l'atelier par **HOULLEMARE Aurélie**

11h-12h : L'édition spécialisée : A.M. Métaillé  
Compte-rendu de l'atelier par **DRENEUC Garlon**

Le compte-rendu de l'atelier sera restitué le 17 nov.

- Mardi 17 Novembre 2015 9h-12h

Lycée LG Damas – Rémire – Salle 405

9H-9H15 Compte-rendu des ateliers du salon du livre

#### Politique de communication

9H15-10H30

Communiquer : Quoi ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

Formaliser des écrits.

#### Parcours culturel et artistique

10H30-12H

Intervention Mme Niveau Isabelle, DAAC

Le parcours d'éducation artistique et culturelle définit l'ensemble des connaissances acquises par les élèves, des pratiques et des rencontres avec les artistes et les œuvres dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, des projets et des actions éducatives. Fait d'activités collectives ainsi que d'expériences et de réalisations individuelles, ce parcours vise à susciter une appétence, à développer une familiarité et à initier un rapport intime à l'art. Il est construit par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle et par l'élève lui-même.

## Ressources

### Politique de communication

<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/communication-diffusion/reflexion/le-cdi-communiquant/communiquer-quoi-pourquoi-pour-qui-comment.html>

### Parcours culturel et artistique

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains\\_artistiques/49/9/2013\\_EAC\\_guide\\_bdef\\_287499.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf)

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=91164](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164)

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71673](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673)